

Procès-verbal de la session **SPÉCIALE**, le **12 DÉCEMBRE 2022** à **19 h 06**, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Christian CÔTÉ,	maire;
Luc DUVAL,	conseiller;
Éric FRÉCHETTE,	conseiller;
Marc PAYEUR,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée-PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	directrice générale et greffière.
----------------	-----------------------------------

2022,359 OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

2022,360 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette séance spéciale.

2022,361 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Même s'il s'agit d'une session spéciale, mais que tous les membres du conseil sont présents, des points sont ajoutés à l'ordre du jour. Ces points sont indiqués en caractères gras.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
7. RESSOURCES HUMAINES – Embauche de préposés pour l'entretien et la surveillance de la patinoire extérieure et de l'anneau de glace
8. 401, BOULEVARD MARIE-VICTORIN – Déneigement des entrées
9. EAUX USÉES – Achat et installation d'une sonde de niveau pour le poste Gibson
10. ADMINISTRATION – Location d'un photocopieur
11. COMMUNICATIONS – Entente avec Violette Direction Marketing
12. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJETS
 - 12.1 Projet de règlement de taxation 2023
 - 12.2 Projet de règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls pour 2023
 - 12.3 Projet de règlement de tarification pour la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2023

13. TRAVAUX DE RÉFECTION DU 12^E RANG ET DU 13^E RANG À KINGSEY FALLS, SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK ET SAINTE-SÉRAPHINE – Nouvel échancier des travaux pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Redressement
14. PROJET D'EXPANSION DU PARC MARIE-VICTORIN – 7^e versement de la subvention
15. LEVÉE DE LA SESSION

**2022-286 RÉSOLUTION NO 2022-286
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

2022,362 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 5 décembre 2022.

**2022-287 RÉSOLUTION NO 2022-287
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SESSION ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022**

Sur proposition de **Marc PAYEUR**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 décembre 2022 tel que présenté.

2022,363 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2022,364 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La greffière indique que le maire, monsieur Christian Côté a déposé sa déclaration des intérêts pécuniaires, tel que requis par la loi.

2022,365 RESSOURCES HUMAINES – Embauche de préposés pour l'entretien et la surveillance de la patinoire extérieure et de l'anneau de glace

**2022-288 RÉSOLUTION NO 2022-288
EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS
POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA
PATINOIRE EXTÉRIEURE ET DE L'ANNEAU DE GLACE
SAISON 2022-2023**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le conseil désire maintenir les activités de la patinoire extérieure et de l'anneau de glace pendant la saison hivernale, ce qui procure une qualité de vie accrue aux résidents;
- 2 L'entretien de cette patinoire doit être effectué régulièrement tant pour le déneigement que pour l'entretien de la glace;
- 3 La ville doit assurer la surveillance des patineurs durant les heures d'ouverture;

4 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Éric FRÉCHETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ENGAGEMENT DE PERSONNEL.** La ville est autorisée à retenir les services de personnes nécessaires pour combler l'horaire pour l'entretien de la patinoire extérieure et l'entretien intérieur du vestiaire pour la saison 2022-2023. Ces personnes travailleront, lorsque la température le permettra, la semaine, les fins de semaine et au besoin. Le nombre d'heures hebdomadaires sera partagé entre les employés, selon leurs disponibilités. Ils assumeront l'arrosage et le déblaiement de la patinoire et de l'anneau de glace, le cas échéant, et la surveillance des patineurs tant à l'intérieur du bâtiment que sur la patinoire et l'anneau de glace. L'arrosage et le déblaiement se feront en dehors des heures d'ouverture et pendant, si nécessaire.
- 2- **RÉMUNÉRATION.** La rémunération sera celle en vigueur au cours de l'exercice 2022 jusqu'au 31 décembre et la nouvelle rémunération au cours de l'exercice 2023, le cas échéant.
- 3- **HORAIRE.** La patinoire sera ouverte aux heures suivantes :
du lundi au vendredi inclusivement : de 18 h à 21 h;
le samedi et le dimanche : de 13 h à 21 h.

La patinoire sera ouverte en après-midi les journées pédagogiques, durant la période des fêtes et au cours de la semaine de relâche scolaire.

2022,366 401, BOULEVARD MARIE-VICTORIN – Dénéigement des entrées

**2022-289 RÉSOLUTION NO 2022-289
401, BOULEVARD MARIE-VICTORIN
DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a fait l'acquisition de l'immeuble au 401, boulevard Marie-Victorin;
- 2 Lors de l'achat, la ville a signé un bail de location pour le guichet de la Caisse Desjardins des Bois-Francs dans lequel elle s'engage à déneiger et déglacer les accès au guichet;
- 3 Il y a lieu que la ville donne le contrat pour ces travaux à être effectués le soir, les fins de semaine et les congés fériés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystal HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marc PAYEUR**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls accorde à monsieur Stéphane Lavertu le contrat pour le déneigement des entrées pour accéder au guichet de la Caisse Desjardins des Bois-Francs, au 401, boulevard Marie-Victorin, pour le soir, les fins de semaine et les congés fériés, pour la saison hivernale 2022-2023.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à accorder un montant forfaitaire de **TROIS CENT CINQUANTE DOLLARS (350,00 \$)** pour les fins de la présente résolution.

- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires aux fins de la présente résolution à même le fonds général.

2022,367 EAUX USÉES – Achat et installation d'une sonde de niveau pour le poste Gibson

**2022-290 RÉSOLUTION NO 2022-290
EAUX USÉES – ACHAT ET INSTALLATION D'UNE
SONDE DE NIVEAU POUR LE POSTE GIBSON**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le système à bulles qui transmet les débordements est désuet et ne fonctionne plus avec la télémétrie;
- 2 Il y a lieu que la ville fasse l'acquisition d'une sonde de niveau pour ce poste afin que les alarmes de débordements s'acheminent via la télémétrie;
- 3 Il est important que la ville soit avisée des débordements dès le début étant donné qu'elle doit aviser le ministère de l'Environnement en temps réel;
- 4 Le Groupe Kopers inc. a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 5 Des montants sont disponibles au budget pour cet achat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT ET INSTALLATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter et à faire installer par le Groupe Kopers inc. une sonde de niveau au poste Gibson, le tout tel que prévu à la soumission no S-1411R1, datée du 25 novembre 2022.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser un montant de **SIX MILLE SEPT CENTS DOLLARS (6 700,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Groupe Kopers inc.

2022,368 ADMINISTRATION – Location d'un photocopieur

**2022-291 RÉSOLUTION NO 2022-291
LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR
DE MARQUE SHARP
DE MEGABURO**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le contrat de location du photocopieur du bureau municipal arrive à terme le 31 décembre 2022;
- 2 Cet appareil est essentiel au fonctionnement du secrétariat et qu'il y a lieu de procéder à la location d'un autre photocopieur;

- 3 La firme Megaburo de Victoriaville offre un photocopieur qui permet son utilisation en réseau, une impression en grande quantité et l'envoi et la réception de télécopies;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystal HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marc PAYEUR**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **LOCATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente de location avec la firme Megaburo de Victoriaville pour un photocopieur de marque Sharp, modèle BP70C45, le tout tel que prévu à la proposition du 6 décembre 2022, avec le finisseur à livret.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à payer un montant de DEUX CENTS DOLLARS ET VINGT ET UN CENTS (200,21 \$) par mois plus les taxes applicables, pour une période de 60 mois, pour les fins de la présente résolution.
- 3- **CONTRAT DE SERVICE.** La ville est autorisée à conclure un contrat de service, incluant pièces, main-d'œuvre, déplacement et poudre, aux prix suivants, plus les taxes applicables :
 - copie Noir et Blanc : 0,0078 \$ / copie;
 - copie Couleur : 0,058 \$ / copie.
- 4- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 5- **SIGNATURE.** La directrice générale est autorisée à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 6- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Megaburo.

2022,369 COMMUNICATIONS – Entente avec Violette Direction Marketing

**2022-292 RÉSOLUTION NO 2022-292
COMMUNICATIONS – ENTENTE AVEC
VIOLETTE DIRECTION MARKETING**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville désire structurer ses activités de communication;
- 2 La firme Violette Direction Marketing a présenté une offre de services intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marc PAYEUR**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit;

- 1- **ENTENTE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente avec Violette Direction Marketing pour la prise en charge des opérations communication pour la ville, le tout tel que décrit à l'offre de services du 22 novembre 2022.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à payer un montant mensuel de **DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT DOLLARS (2 880,00 \$)** plus les taxes applicables, soit un montant horaire de quatre-vingt-dix dollars (90,00 \$), pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 4- **SIGNATURE.** La directrice générale est autorisée à signer tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Violette Direction Marketing.

2022,370 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJETS

2022,370.1 PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 2023

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 2023-01 TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Le conseiller **Luc DUVAL**, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement établissant la taxation pour l'exercice financier 2023.
- dépose le projet de règlement n° 2023-01 intitulé Taux de taxes pour l'exercice financier 2023.

2022,370.2 PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS POUR 2023

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 2023-02 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS POUR 2023

La conseillère **Marie-Josée PLEAU**, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls pour 2023.
- dépose le projet de règlement n° 2023-02 intitulé Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls pour 2023.

2022,370.3 PROJET DE RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2023

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 2023-03 RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2023

La conseillère **Krystel HOULE-PLANTE**, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement de tarification pour la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2023.

- dépose le projet de règlement n° 2023-03 intitulé Règlement de tarification pour la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2023.

2022,371 TRAVAUX DE RÉFECTION DU 12^E RANG ET DU 13^E RANG À KINGSEY FALLS, SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK ET SAINTE-SÉRAPHINE – Nouvel échéancier des travaux pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Redressement

**2022-293 RÉSOLUTION NO 2022-293
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)
VOLET REDRESSEMENT
NUMÉRO DE DOSSIER : ZJA47777, GCO 202105-18-14
TRAVAUX DE RÉFECTION DU 12^E RANG
NOUVEL ÉCHÉANCIER**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le ministère des Transports du Québec a octroyé une aide financière maximale de 6 866 971 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Redressement, tel qu'indiqué dans une lettre du ministre datée du 17 juin 2021;
- 2 La Ville de Kingsey Falls a signé une Convention d'aide financière avec le ministère des Transports du Québec à cet effet;
- 3 Les travaux n'ont pu être achevés le 21 juin 2022;
- 4 La Ville de Kingsey Falls doit confirmer la terminaison des travaux au ministre;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU cde qui suit :

- 1- **NOUVEL ÉCHÉANCIER.** La Ville de Kingsey Falls confirme au Ministre des Transports du Québec que les travaux, autorisés au dossier n° ZJA47777, GCO 202105-18-14, sont maintenant terminés. Toutefois, il reste à verser à l'entrepreneur la retenue de 5 % et peut-être un ajustement de carburant.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au ministère des Transports du Québec.

2022,372 PROJET D'EXPANSION DU PARC MARIE-VICTORIN – 7^e versement de la subvention

**2022-294 RÉSOLUTION NO 2022-294
PROJET D'EXPANSION DU PARC MARIE-VICTORIN
7^E VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 19-181, la ville avait manifesté son intention au Parc Marie-Victorin de contribuer au projet d'expansion à la hauteur de 300 000 \$ tel que proposé dans le montant financier;
- 2 Les travaux se poursuivent et les représentants du Parc Marie-Victorin demandent à la ville de procéder à un sixième versement de la subvention;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **SEPTIÈME VERSEMENT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à effectuer un septième versement au montant de **SIX MILLE HUIT CENT QUARANTE-SIX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTS (6 846,85 \$)** au Parc-Marie-Victorin.
- 2- **CONDITION.** Ce montant sera versé sur réception des pièces justificatives, telles les factures et ce, depuis le début du projet.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires aux fins de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Parc Marie-Victorin.

2022,373 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 19 h 33.

Christian Côté
Maire

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière